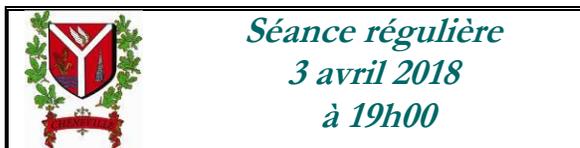


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance régulière, tenue le 3 avril 2018, à 19 h, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, madame Nicole Proulx Viens, monsieur Maxime Proulx Cadieux, monsieur Normand Bois, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

La secrétaire exécutive adjointe, Madame Krystelle Dagenais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Gilles Tremblay constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h devant 4 personnes.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES PROCÈS-VERBAUX

2018-04-083

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-084

Adoption des procès-verbaux des séances du 5, du 8 et du 19 mars 2018

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 5 mars 2018 ainsi que de ceux des séances extraordinaires du 8 et du 19 mars 2018;

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte les procès-verbaux ci-haut mentionnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PAROLE AUX PORTEURS DE DOSSIERS

4. RAPPORT DU DÉPARTEMENT D'URBANISME

Le rapport en urbanisme et la liste des permis ont été déposés pour le mois de mars 2018.

5. DOSSIERS À TRAITER

5.1. 2018-04-085

Entente MTQ – Lignage des traverses de piétons 2018

ATTENDU QUE le conseil a adopté la résolution 2016-12-317 demandant au Ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports (MTQ) de conclure une entente afin que la municipalité puisse s'occuper du lignage des traverses de piétons elle-même;

ATTENDU QUE le MTQ offre un montant de 152.09\$ afin que la Municipalité effectue le lignage des deux traverses de piétons, situées sur les routes 315 et 321, durant l'été 2018;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville madame Suzanne Prévost, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents relatifs à cette entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2. 2018-04-086

Assemblée générale annuelle de Tricentris 2018

ATTENDU QUE l'assemblée générale annuelle (AGA) de Tricentris aura lieu le jeudi 12 avril prochain à Laval;

ATTENDU QUE madame Nicole Viens est la personne désignée par le conseil pour représenter la Municipalité à cette assemblée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise les frais de déplacements pour la participation de madame Nicole Viens à l'AGA 2018 de Tricentris;

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 02-11000-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3. 2018-04-087

Adoption du Plan de Mise en Œuvre Local 2017 (année 8 du Schéma de couverture de risques)

ATTENDU QUE le Plan de Mise en Œuvre Local 2017 en rapport au Schéma de couverture de risques à incendie a été transmis par monsieur Éric Drouin;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des grandes lignes dudit rapport annuel;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville entérine ledit plan 2017;

QU',

Une copie du plan soit transmise à monsieur Éric Lacasse, responsable en matière du schéma de couverture de risques des incendies de la MRC de Papineau;

QU',

Une copie de la présente résolution soit transmise à monsieur Éric Drouin, responsable du service des incendies.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4. 2018-04-088

Demande d'aide financière auprès du député, Monsieur Alexandre Iracà pour l'amélioration du réseau routier

ATTENDU QUE la réparation des chemins de la municipalité demande beaucoup d'investissement financier à chaque année;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois et résolu

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Suzanne Prévost, directrice générale à faire une demande d'aide financière auprès du Député, monsieur Alexandre Iracà, pour l'amélioration du réseau routier de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5. 2018-04-089

Offre de services –Surveillance des travaux – Montée Dumouchel

ATTENDU QUE des travaux auront lieu sur la montée Dumouchel prochainement;

ATTENDU QU' il est nécessaire d'avoir un surveillant de chantier;

ATTENDU QUE le Service d'ingénierie de la MRC de Papineau, qui a élaboré les plans et devis pour ces travaux, nous propose ses services au coût de 4 969.00\$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte l'offre du Service d'ingénierie de la MRC de Papineau pour la surveillance de chantier au montant de 4 969.00\$;

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 02-32000-412.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6. 2018-04-090

Priorités 2018 – Sûreté du Québec

ATTENDU QUE nous devons soumettre nos priorités concernant des problématiques d'intérêt portant sur la sécurité routière à la Sûreté du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville priorise pour l'année 2018 les traverses piétonnières, le stationnement sur la rue Principale, les limites de vitesse ainsi que la surveillance accrue du secteur scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7. Autorisation signature contrat – Directrice générale

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

5.8. 2018-04-091

Approbation de la programmation révisée – TECQ 2014-2018

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE,

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE,

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE,

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE,

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE,

La municipalité de Chénéville désire modifier la programmation des travaux dans le cadre de la TECQ 2014-2018 préalablement acceptée par la Direction générale des infrastructures du MAMOT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.9. 2018-04-092

Facturation Charlebois et Gratton, CPA

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville a mandaté la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. pour la vérification et la préparation des états financiers de l'exercice 2017;

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville a reçu une facture d'honoraires professionnels pour la préparation et l'audit du rapport financier 2017, pour la préparation de la déclaration de revenus des sociétés (T2) pour la même année ainsi que pour des travaux supplémentaires se rapportant à nos projets RRRL, dont le total, avant les taxes, est de 11 475.00 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 13 193.38 \$, taxes incluses;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 02-13000-413.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.10. 2018-04-093

Réseau Biblio de l'Outaouais – Rencontre sectorielle

ATTENDU QUE le Réseau Biblio de l'Outaouais organise une série de rencontres sectorielles afin de permettre des échanges avec les comités des bibliothèques membres sur un ensemble de sujets en rapport avec le fonctionnement de la bibliothèque;

ATTENDU QU' une rencontre aura lieu le 18 avril 2018 à la bibliothèque de Montebello;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la participation de Madame Madeleine Tremblay, responsable de la bibliothèque à cette rencontre;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le remboursement des frais de déplacements et de repas s'y rapportant, sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.11. 2018-04-094

Régularisation des rues/chemins publics – Offre de service notaire

ATTENDU QUE suite à la rénovation cadastrale, il y a lieu de régulariser la situation de certains chemins/rues publics;

ATTENDU QUE la firme Robert & Associés Notaires propose ses services au coût de 800.00\$ à 1000.00\$ du dossier, pour un total de trois dossiers;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte l'offre de service de Robert & Associés Notaires pour la régularisation des rues/chemins publics;

QUE,

La dépense soit prise au compte # 02-15000-417.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.12. 2018-04-095
Régularisation des rues/chemins publics – Offre de service arpenteur**

ATTENDU QUE suite à la rénovation cadastrale, il y a lieu de régulariser la situation de certains chemins/rues publics; ;

ATTENDU QUE François Gauthier, arpenteur-géomètre propose ses services au coût maximum de 2 800.00 \$ plus taxes, pour trois dossiers;

ATTENDU QUE Daniel Giroux, arpenteur-géomètre propose ses services au coût maximum de 3 860.00\$ plus taxes, pour trois dossiers;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte l'offre de service de François Gauthier, arpenteur-géomètre pour la régularisation des rues/chemins publics;

QUE,

La dépense soit prise au compte # 02-15000-417.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.13. 2018-04-096
Autorisation d'affichage PIIA – 62-66 rue Principale**

ATTENDU QUE le bâtiment situé au 62-66, rue Principale est affecté par le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de la municipalité;

ATTENDU QU' une demande de permis pour de l'affichage a été reçue par l'inspecteur municipal;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a examiné la demande et recommande au Conseil d'accepter l'émission d'un permis pour les travaux projetés, selon les plans soumis;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'émission d'un permis d'affichage au matricule # 1683-77-8127.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.14. 2018-04-097
Demandes Voix des Parents – Journée citoyenne 5 mai
2018**

ATTENDU QUE le comité La Voix des Parents organise une Journée citoyenne le 5 mai prochain, remise au lendemain en cas de pluie;

ATTENDU QU' le comité a fait parvenir une série de demandes au conseil, notamment l'utilisation des tables de pique-nique, des salles de bain du Centre St-Félix-de-Valois, l'achat d'un bac et de jouets pour le parc Do-Ré-Mi au coût de 500.00\$ et un appui financier au montant de 1000.00\$ pour l'organisation de la journée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte de contribuer à la Journée citoyenne en répondant aux demandes de La Voix des Parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE

C-001 Demande de salle sans frais – Club Quad Petite-Nation – Réunion extraordinaire

**2018-04-098
Demande de salle sans frais – Club Quad Petite-Nation – Réunion extraordinaire**

ATTENDU QUE les membres du Club Quad de la Petite-Nation tiennent une réunion extraordinaire le 28 mars 2018;

ATTENDU QUE le Club demande le prêt d'une salle gratuite pour y tenir cette réunion;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt de la salle du haut du Centre St-Félix-de-Valois pour la réunion extraordinaire du Club Quad de la Petite-Nation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-002 Demande de salle sans frais – MRC de Papineau – Formation Zimbra

2018-04-099

Demande de salle sans frais – MRC de Papineau – Formation Zimbra

ATTENDU QUE la MRC de Papineau organise une formation gratuite pour les employés et les élus des municipalités de la MRC le 25 avril 2018;

ATTENDU QUE la MRC demande le prêt d'une salle gratuite pour y tenir cette formation;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt de la salle du haut du Centre St-Félix-de-Valois pour la formation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-003 Dépôt – Correspondance MMQ

Le conseil reçoit le dépôt de la lettre de la lettre de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) concernant la protection gratuite du pouvoir discrétionnaire des élus municipaux dans l'exercice de leurs activités à caractère politique.

C-004 Demande de salle sans frais – Tournoi de hockey cosom

Monsieur Maxime Proulx Cadieux, conseiller, se retire pour ce point.

Le conseil reçoit la demande de salle gratuite pour la tenue du quatrième tournoi de hockey cosom des *Boys du Nord*, mais, suite à discussion en plénière, n'y donnera pas suite puisque la condition pour laquelle une salle gratuite peut être accordée à une organisation ou organisme, soit la tenue du bar par la municipalité, ne serait pas respectée. Par contre, le conseil invite tous les citoyens à participer à cet événement rassembleur en venant encourager les équipes.

C-005 Demande de salle sans frais – Ajout de journée – Modification à la résolution 2018-03-063

2018-04-100

Demande de salle sans frais – Ajout de journée – Modification à la résolution 2018-03-063

ATTENDU QUE le Comité Régional Troisième Âge Papineau (CR3A Papineau) organise une formation qui s'adresse aux proches aidants de notre secteur et a demandé la location de la salle gratuite, laquelle lui a été accordée par le conseil par la résolution 2018-03-063;

ATTENDU QUE le CR3A Papineau demande l'ajout d'une journée supplémentaire pour la formation;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'ajout d'une journée supplémentaire de prêt de la salle du haut du Centre St-Félix-de-Valois pour la formation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. VARIA

8. ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS

2018-04-101

ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle

QUE,

Le conseil adopte les chèques numéro # 10 224 à # 10 268 nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » en date du 31/03/2018 et dont le total se chiffre à **67 967.09 \$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **6 607.55 \$**;

L'émission des chèques et les prélèvements représentent un montant total de **74 574.64 \$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

Je soussigné, sec. trés. certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-hauts énumérées ont été autorisées.

Suzanne Prévost, Directrice générale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. ACCEPTATION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

2018-04-102

ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par madame Sylvie Potvin

QUE,

Le conseil adopte le rapport des salaires nets du mois de mars 2018 au montant total de **19 832.54 \$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. PAROLE AU PUBLIC

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2018-04-103

Levée de la séance

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens
et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 19h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Tremblay, Maire

Krystelle Dagenais, Secrétaire exécutive
adjointe

Je soussigné, Gilles Tremblay, maire de la municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.